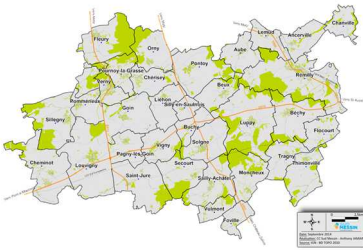


Mobilité Solidaire

Territoire d'expérimentation

La communauté de communes de Mad et Moselle (CCMM - 49 communes) et celle du Sud Messin (34 communes) s'étendent sur un territoire dont la distance moyenne entre certaines communes, mais également avec les services fondamentaux (par exemple un pôle médical) est d'environ 20km ; avec un pôle d'activités commerciales, d'environ 15km. Les communautés de communes, situées au sud de la métropole de Metz, couvrent une surface totale d'environ 729 km² ; l'activité agricole façonne encore largement le paysage ; la densité de population y est faible : environ 53 habitants au km² pour 36 725 habitants au total.



Description du projet

Enjeu et besoin

La distance entre les communes de Mad et Moselle et du Sud Messin avec les bourgs offrant les services tels que commerces, services de santé, services publics, loisirs, culture, ... entraîne une inégalité d'accès à ces services pour les personnes les plus fragiles (personnes sans véhicule ou personnes âgées) isolées dans ces communes rurales. En effet, le milieu rural manque cruellement de moyens de transport adaptés à des déplacements de faible distance. Cette donnée rend l'isolement de certaines personnes déjà fragilisées encore plus prégnant.

Expérimentation

Le Service de Mobilité Solidaire est une aide au déplacement pour les habitants et par les habitants de Mad et Moselle et du Sud Messin. Le service a pour but de rendre un réel service aux familles rencontrant des problèmes de mobilité, d'isolement et de difficultés sociales tout en leur permettant d'entretenir un lien relationnel ou de partager des moments conviviaux.

Comment fonctionne-t-il ?

Projet

accompagné par le programme FRANCE MOBILITÉS - french mobility Territoires de nouvelles mobilités durables

Durée : > 36 mois

Montant : > 154 k€
dont aide AMI : > 77 k€

Localisation :
Grand-Est, Moselle

Porteur de projet :



Partenaires sur le projet

Communauté de Communes Mad & Moselle ;
Communauté de Communes du Sud Messin ; Metz Mécènes Solidaires ;
Département de la Moselle

Contact :
WEBER NICOLAS
03 87 65 01 53
nicolas.weber@famillesrurales.org

Pour en savoir plus :
<https://grand-est.famillesrurales.org/19/federation-de-la-moselle>



Une équipe de conducteurs bénévoles accompagne les habitants de la Communauté de Communes de Mad et Moselle et du Sud Messin dans leurs déplacements.

Les conducteurs bénévoles disposent d'un véhicule personnel et acceptent de l'utiliser pour transporter les personnes rencontrant des problèmes de mobilité. Ils sont sollicités en fonction de leurs disponibilités et perçoivent un défraiement kilométrique non imposable de 0,40€ par *kilomètre parcouru du départ de leur domicile jusqu'à leur retour.*

C'est ainsi que sur simple contact avec la Fédération, les bénéficiaires peuvent réserver un trajet. La Fédération se charge alors de mobiliser un conducteur bénévole qui conduira le bénéficiaire jusqu'à sa destination contre remboursement de frais kilométriques partagés entre le bénéficiaire et la Fédération.

L'objectif du projet est donc bien de créer une aide au déplacement pour les habitants, par les habitants.

Il s'agit d'un réel engagement des habitants et d'un réel élan de solidarité.